

naître à qui de droit leur plan de secours, et, pour en assurer le succès, ont sollicité l'agrément et la bénédiction du Souverain Pontife.

Afin d'obtenir, en faveur des pécheurs exposés à mourir prochainement, la miséricorde divine, il fallait provoquer les prières, surtout sous leur forme la plus efficace, c'est-à-dire au Saint Sacrifice. Il s'agissait d'atteindre prêtres et fidèles, et, mieux que pour un profit temporel, de faire une incessante réclame pour les pauvres agonisants. C'est l'exécution de ce pieux dessein qui a été bénie et enrichie d'indulgences par sa Sainteté Pie X en octobre dernier. Le moyen de publicité consiste en deux tableaux-affiches. Le premier se place à la sacristie, en face du prêtre qui se revêt des ornements pour célébrer la messe. Il est ainsi conçu :

« Singuli sacerdotes in hac ecclesia Missam celebrantes obsecrantur in Domino, ut in Memento presentes habeant peccatores totius mundi nunc positos in agonia et hodie morituros. »  
Indulgentia 100 dierum. PIUS PP. X.

Le second, pour les fidèles, placé bien en vue dans l'église même, porte cette inscription : « Tous les fidèles, qui assistent à la Sainte Messe dans cette église, sont instamment priés dans le Seigneur de recommander au Cœur Sacré de Jésus les pécheurs du monde entier qui sont à l'agonie et qui doivent mourir aujourd'hui ». Indulgence de 100 jours. PIE X.

Et à la suite, cette formule d'offrandes de toutes les messes : « Mon Dieu, je vous offre toutes les messes qui se célèbrent aujourd'hui dans le monde entier pour les pécheurs qui sont à l'agonie et qui doivent mourir ce même jour. Que le sang précieux de Jésus Rédempteur leur obtienne miséricorde ».

Nous accordons une indulgence de 300 jours, applicable aux âmes du purgatoire.

PIE X.

Le 27 octobre 1907.

Pour gagner les indulgences de cent jours, il suffit de former intérieurement l'intention suggérée par les tableaux ; pour celle de trois cents jours, il faut prononcer la formule d'offrande.

Ces diverses indulgences ne se gagnent qu'une fois le jour.